PREMIERE URGENCE INTERNATIONALE

ONEM OFFICE NATIONAL DE L'EMPLOI
DIRECTION PROVINCIALE DE BUNIA
Reçu le: 24/06/2025 à 10h56'
Par: Etymanuel
N° d'Enregistrement: 236/ITURI/2025
Signature:

Avis de recrutement Interne/Externe N° 025/606/ITU/012

L'ONG Première Urgence Internationale est à la recherche d'un Responsable Projet Santé-Nutrition

Informations préliminaires sur le poste	
Intitulé du poste	RESPONSABLE PROJET SANTE /NUTRITION
Rattachement hiérarchique	COORDINATEUR TERRAIN
Base d'affectation	BUNIA, ZONE DE SANTE DE RWAPARA, TERRITOIRE D'IRUMU, ITURI
Date de prise de poste	AOUT 2025
Durée du contrat	6 mois (Sous réserve de financement)
Financement	IFSAN
Date et heure limite de dépôt	Le 04 juillet 2025 à 17h (heure locale)
Document élaboré et validé par l'équipe de la Coordination	

Informations générales sur la mission

Contexte

Première Urgence Internationale (PUI) est une Organisation non gouvernementale de solidarité internationale, à but non lucratif, apolitique et laïque. L'ensemble de ses personnels se mobilise au quotidien pour couvrir les besoins fondamentaux des victimes civiles mises en péril, marginalisées ou exclues par les effets de catastrophes naturelles, de guerres et de situations d'effondrement économique. L'objectif est d'aider les populations vulnérables, tout en leur permettant de regagner rapidement autonomie et dignité.

PUI mène environ 190 projets par an, dans les domaines de la sécurité alimentaire, la santé, la nutrition, la réhabilitation d'infrastructures, l'accès à l'eau, l'assainissement et la relance économique. Elle intervient en appui à près de 5 millions de personnes dans 20 pays, en Afrique, en Asie, au Moyen-Orient, en Europe de l'Est et en France.

La RDC, fait partie des pays dont la population est la plus pauvre du monde. Les services de l'État sont faibles ou défaillants, les indicateurs humanitaires (sécurité alimentaire, accès à l'eau, aux services de santé et d'éducation, etc.) sont au rouge. En outre, en 2024, la RDC fait encore face à une instabilité importante en raison de tensions interethniques et d'affrontements entre groupes armés et forces militaires dans certaines régions (Est du pays). Des enjeux politiques, avec la transition opérée depuis les dernières élections présidentielles (décembre 2018), complexifient la grille de lecture des différents conflits en cours.

Positionnement / Stratégie de PUI dans le pays

PUI oriente son action vers le renforcement des capacités de résilience des populations soutenues par ses projets, via une approche intégrée, tout en accentuant ses capacités de réponse/ positionnement rapide sur les crises d'urgence. La capacité des ménages à résister à un choc futur et à mettre en place des stratégies d'adaptation et de survie constitue une priorité dans ce contexte, où des déplacements massifs de population se superposent aux problématiques structurelles.

PUI intervient aujourd'hui dans quatre provinces : Nord-Kivu, Sud-Kivu, Ituri et Kinshasa.

Historique de la mission et programmes en cours

PREMIERE URGENCE INTERNATIONALE

Aide Médicale Internationale fut la première à intervenir en RDC en 2001, au Sud-Kivu. Première Urgence arriva en 2002 avec une première intervention dans la province de l'Équateur. Afin de consolider une approche stratégique pays et renforcer les capacités d'intervention de PUI en RDC, les missions des trois provinces (Katanga, Équateur et Nord Kivu) ont été fusionné en octobre 2014 et une équipe de coordination pays a été mise en place à Kinshasa.

En Ituri, PUI a ouvert trois bases dans le territoire de Mahagi depuis avril 2022 : une base de coordination au chef-lieu du territoire à Mahagi et deux bases opérationnelles à Ramogi dans la Zone de Santé d'Angumu et à Djalassiga dans la zone de santé d'Aungba.

En avril 2022, PUI a pu grâce au soutien de la DG ECHO proposer des activités de santé et nutrition dans la province de l'Ituri, et ouvrir une base opérationnelle à Mahagi. D'avril 2022 à mai 2023, PUI a apporté son soutien à quatre centres de santé dans la zone de santé d'Angumu (Dabu, Awasi, Udongo Abira et Linga) dans la réponse aux besoins en santé primaire et en nutrition des populations hôtes, déplacées et retournées, en prenant en compte les risques majeurs auxquels elles s'exposent : incursion de groupes armés, nouveaux mouvements de population, insécurité alimentaire, etc.). Sur la totalité du projet, PUI a réalisé 37,901 consultations curatives et a pris en charge 674 enfants en situation de malnutrition aigüe sévère (MAS). De décembre 2022 à novembre 2023, grâce à un financement CDCS, PUI a étendu son soutien à quatre centres de santé supplémentaires (Lanyi, Langa, Pakala et Panyandong) et y a réalisé 47,136 consultations curatives et pris en charge 519 enfants en situations de malnutrition aigüe sévère.

Aujourd'hui, grâce au soutien du FCDO (Foreign, Commonwealth and Development Office), de SIDA (Swedish International Development Cooperation Agency) et du CDCS (Casper 2023-253), PUI soutient plusieurs centres de santé et les populations vulnérables affectées par les chocs en santé, nutrition et Protection.

Avec le projet IFSAN, PUI propose de déplacer base de coordination Ituri à Bunia avec deux bases opérationnelles à Ramogi dans la Zone de Santé d'Angumu et à Bunia pour le futur projet IFSAN dans la zone de santé de Rwampara.

Contexte dans la province d'intervention

La province de l'Ituri connaît une détérioration de la situation sécuritaire avec une augmentation des activités des groupes armés et notamment des conflits intercommunautaires, tel que celui opposant les communautés Hema (auxquelles les Zaïre et CRP sont affiliés) et Lendu (auxquelles les CODECO sont affiliés) dans les territoires de Djugu et Mahagi1. La province de l'Ituri compte la deuxième plus grande population de PDIs et de retournés de toutes les provinces de la RDC (1,6 million et 1,2 million de personnes respectivement)2. Les personnes déplacées sont principalement concentrées dans les territoires de Djugu (687 000 personnes), Irumu (417 000 personnes) et Mahagi (416 000)3.

Plus particulièrement les territoires de Djugu et Mahagi, touchés par la crise CODECO sont marqués par des déplacements réguliers entre les zones de conflit (territoires de Djugu) et les zones relativement sécurisées (territoire de Mahagi principalement). La zone de santé de Logo, en territoire de Mahagi, à la frontière du territoire de Djugu accueille à elle seule 65 702 personnes déplacées dont les plus récentes proviennent des aires de santé de la frontière des deux territoires, directement impactées par la crise CODECO (zones de santé de Logo et de Rethy). Dans le territoire de Mahagi, près de 89% des personnes déplacées se retrouvent dans des familles d'accueil5. Cela créé une pression considérable sur le système de santé déjà structurellement faible et sur les ressources alimentaires disponibles au sein des ménages, impactant les taux de malnutrition, particulièrement chez les enfants de moins de 5 ans. Les exactions des CODECO dans le territoire de Djugu poussent également des dizaines de milliers de personnes aux déplacements au sein du territoire et affecte l'assistance humanitaire. En mars 2024 par exemple, les violences ont culminé avec l'attaque et le pillage de l'hôpital de référence (HGR) de

OH

PREMIERE URGENCE INTERNATIONALE

Drodro le 6 mars 2024, privant près de 194 000 personnes l'accès aux soins de santé. Plus de 8 000 personnes ont dû fuir leur domicile et trouver refuge dans des sites dans la zone de santé de Drodo (territoire de Djugu)6. De plus, la détérioration de la situation sécuritaire a obligé au moins dix organisations humanitaires opérant dans les zones de santé impacter à relocaliser ou à réduire leur personnel ce qui a affecté l'assistance multisectorielle. Dans le territoire d'Irumu, l'activisme des groupes armés à la périphérie de la ville a de son coté contraint les populations à se déplacement massivement dans la ville à la recherche de la sécurité, notamment dans la zone de santé de Rwampara.

La crise des CODECO exacerbe les violences à l'encontre des populations, détériore l'accès aux services sociaux de base, déjà fragiles, voire quasi inexistants en raison de la faiblesse de l'Etat et aggravent les besoins humanitaires structurels multisectoriels. En effet, selon le HRP 2024, 1,3 millions de personnes sont dans le besoin d'une assistance humanitaire en Ituri. Selon la DTM, seuls 23% de villages en Ituri déclarent avoir un accès à une structure sanitaire, c'est 8 % pour le territoire de Djugu7. En 2023, la province de l'Ituri était la troisième province du pays la plus touchée par des incidents de protection avec 36 373 cas rapportés. 10 977 de ces incidents sont attribués aux CODECO8. 19 des 20 zones de santé des territoires de Mahagi et Djugu sont classées comme « zones priorisées nutrition » avec un score de sévérité sectoriel 3+ d'après le HNO 2024.

Description du poste
Objectif global
Le/la Responsable Projet Nutrition/santé supervise la mise en œuvre des programmes nutrition/santé depuis la base de Bunia du projet de PUI dans la zone de santé Rwapara.
Responsabilités et champs d'actions
▸ **Programmes** : Il/Elle s'assure de la bonne mise en œuvre et du suivi du/des programme(s) santé/nutrition sous sa responsabilité dans le respect de la politique de santé de PUI. ▸ **Ressources Humaines :** Il/Elle supervise l'équipe nationale santé/nutrition (salariés PUI et journaliers éventuels). ▸ **Logistique et administration** : Il/Elle assure le respect des procédures logistiques et administratives du/des activités sous sa responsabilité. La politique d'assurance qualité pour l'approvisionnement en produits médicaux/nutritionnels est respectée. ▸ **Représentation** : Il/Elle représente l'association auprès des partenaires, autorités et acteurs locaux impliqués dans la mise en œuvre des programmes. ▸ **Sécurité** : Il/Elle contribue au respect des règles sécurité sur la zone et transmet toutes informations d'ordre sécuritaire à son/sa responsable hiérarchique, le/la Coordinateur/trice Terrain. ▸ **Stratégie** : Il/Elle contribue à l'élaboration de nouvelles interventions sur la zone de besoins identifiés.
Objectifs spécifiques et activités associées
1. ASSURER LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DU/DES PROGRAMME/S SANTE/NUTRITION
▸ Il/Elle s'assure que les bénéficiaires et populations locales comprennent les objectifs du/des projet/s et participent activement à la mise en œuvre. ▸ Il/Elle planifie les activités et veille au respect du calendrier d'activités. En cas de retard important pris dans la mise en œuvre du/des projet/s, il/elle en informe immédiatement son/sa responsable hiérarchique et propose des solutions pour y remédier. ▸ Il/Elle travaille en collaboration étroite avec le coordinateur médical (ou le service technique et de capitalisation – STC) sur la stategie médicale des projets, la qualité des activités, les choix techniques et le reporting.

PREMIERE URGENCE INTERNATIONALE

- Il/Elle s'assure de la bonne marche du/des programmes santé nutrition sous sa responsabilité et veille au respect des objectifs définis dans la/les proposition/s de projet. Notamment, il/elle suit les indicateurs définis, rend compte à son/sa responsable hiérarchique, signale toute difficulté rencontrée dans la mise en œuvre et propose des améliorations ou réorientations si nécessaire.
- Il/Elle s'assure du suivi et de l'analyse des données épidémiologiques en collaboration avec le coordinateur médical (ou le STC).
- Il/elle effectue l'évaluation des besoins des programmes en terme d'équipements médicaux, médicaments et consommables médicaux;
- Il/Elle veille à la mise en œuvre de monitorings et/ou d'évaluations, selon les besoins définis par le/les projet/s. Il/Elle analyse et transmet au coordinateur médical les informations collectées. Selon les besoins du/des projets et/ou les informations collectées, et il/elle produit et diffuse des rapports de monitorings et d'évaluations aux personnes concernées.
- Il/Elle assure la capitalisation de l'ensemble des documents, outils et formations produits dans le cadre du/des projet/s et s'assure que les sources de vérification mentionnées dans les proposals sont disponibles.
- Il/Elle transmet les rapports internes et externes à son/sa responsable hiérarchique en respectant les délais de validation interne (sitrep) et échéances contractuelles externes (rapports de projet/s). Il/Elle contribue au rapport mensuel de la mission et au rapport trimestriel des activités médicales à transmettre au departement médical.
- Il/Elle garanti l'adequation du/des programmes dans le respect de la politique de santé et du cadre d'intervention de PUI.
- Il/Elle soumet au/à la coordinateur/trice médical/e ou au STC au siège toute demande d'évolution de nouvelles activités médicales.

2. SUPERVISER L'EQUIPE SANTE/NUTRITION

- Il/Elle prend connaissance du Règlement Intérieur de PUI sur la mission et s'assure qu'il est connu et respecté au sein de son équipe.
- Il/Elle définit les profils de poste des membres de son équipe ou faire des adaptations en fonction des besoins du projet, les fait valider par le/la Coordinateur/trice Médical ou son adjoint et participe activement au recrutement (entretien, test, etc).
- Il/Elle participe à la décision de mettre fin à un contrat de travail d'une personne de son équipe.
- Il/Elle s'assure que chaque personne est évaluée par écrit au moins une fois par contrat et par an, et au minimum avant qu'il/elle ne quitte ses fonctions.
- Il/Elle met en place les mécanismes de coordination propre à son équipe et organise sa supervision.
- Il/Elle assure le management des membres de son équipes et prends les mesures administratives nécessaires en cas de problème, en collaboration avec le département des ressources humaines.
- Il/Elle identifie les besoins en formation de son équipe et la complète (appui organisationnel, méthodologique, médical, nutritionnel, organisation de formations...)
- . Il/Elle définit l'organigramme de son équipe et le fait valider par le/la coordinateur/trice Terrain.

3. ASSURER LE SUIVI LOGISTIQUE ET ADMINISTRATIF DU/DES PROGRAMMES SANTE/NUTRITION

- Il/Elle adresse ses besoins en médicaments, consommables ou équipements médicaux au/à la coordinateur/trice terrain et conformémant aux budgets disponibles.
- Il/Elle prend en compte les contraintes temporelles et logistiques de la mission ainsi que les procédures d'achat propres aux programmes afin de s'assurer que sa demande est réaliste compte tenu des délais d'approvisionnement.
- Il/Elle contribue à l'analyse des offres fournisseurs pour les achats à forte spécifications techniques.
- Il/Elle participe activement à la réalisation des appels d'offre, le cas échéant, en coordination avec le/la Coordinateur/trice Logistique et au/à la chargée des achats au siège.
- Il/Elle s'assure, en coordination avec le/la coordinateur/trice médical, que le stockage des médicaments, consommables ou équipements médicaux propres à son/ses programmes est approprié.
- Il/Elle communique au/à la coordinateur/trice terrain de manière hebdomadaire ses besoins en véhicules et

PREMIERE URGENCE INTERNATIONALE

matériels de communication pour la mise en œuvre du/des programme/s.

- Il/Elle organise, en coordination avec le/la coordinateur/trice médical, le volet logistique de son/ses programmes (livraison, distribution, stockage sur site, etc).
- Il/Elle fournit mensuellement à son/sa responsable hiérarchique l'ensemble des informations nécessaires à l'élaboration du prévisionnel de trésorerie propre à son/ses programme(s
- /Elle s'assure de disposer chaque mois du suivi budgétaire à jour du/des programmes sous sa responsabilité, et il/elle participe à l'analyse, détecte les écarts éventuels et propose des ajustements au/à la coordinateur/trice terrain..

4. ASSURER LA REPRESENTATION DE PUI AUPRES DES ACTEURS

- Il/Elle représente l'association auprès des acteurs locaux impliqués dans la mise en œuvre de programme santé et nutrion et s'assure que de bonnes relations sont entretenues avec chacun d'entre eux (dans le respect des principes de neutralité et d'indépendance de PUI).
- En accord avec le/la coordinateur/trice terrain, il/elle participe aux réunions de coordination relatives aux questions médicales/nutrition quand elles existent et en est un membre actif.
- En cas de visite Bailleur, il/elle participe activement à la préparation et la mise en œuvre de la visite

5. ASSURER LA SECURITE DES BIENS ET DES PERSONNES

- Il/Elle s'assure que le plan de sécurité est connu de l'équipe sous sa responsabilité et que les règles sécurité sont respectées.
- Il/Elle contribue à la collecte des informations relatives à la sécurité sur sa zone d'intervention et les diffuse au/à la coordinateur/trice médical de manière régulière ou ad-hoc en cas d'urgence.
- Il/Elle s'assure que le/s projet/s, la méthodologie, les critères de sélection ne mettent pas en danger les bénéficiaires, les membres de PUI ou toute autre personne. Il/Elle alerte sans délai, le/la coordinateur/trice Terrain, en cas de mise en danger des équipes ou des bénéficiaires.
- Il/Elle s'assure que les membres de son équipe et travailleurs journaliers éventuels disposent du matériel de sécurité adapté à leurs activités (par exemple : kits PEP, gants...).

6. CONTRIBUER A L'ELABORATION DE NOUVELLES PROPOSITIONS

- Il/Elle participe à l'identification de besoins en santé/nutrition en coordination avec le/la coordinateur/trice terrain ou le STC au siège.
- Lors de la définition de nouvelles opérations, il/elle contribue avec le/la coordinateur/trice terrain à la préparation de propositions de projets pour le volet Santé/Nutrition.
- Il/Elle participe à l'élaboration de la stratégie de la mission.

Zoom sur les activités prioritaires du poste

- Analyser mensuellement les données en lien avec le projet ;
- Particper aux différentes réunions de coordinations mises en place dans le cadre de la lutte contre la malnutrition
- Renforcer le partenariat avec la Division provinciale de la santé de l'Ituri et les zones de santé ciblées par les interventions de PUI dans la province.
- Renforcement capacités des superviseurs d'activités
- Participer activement aux différentes évaluations, enquêtes dans la zone d'intervention de son projet
- Contribuer au renforcer la mobilisation communautaire par les CAC
- Production des rapports d'activités

Encadrement d'équipe

Nombre de personnes à encadrer, fonctions et statut (personnel expatrié / national)

- Encadrement direct : 1 Assistant Responsable Projet, Medecin, 1 Superviseur santé, Superviseur Nut, Superviseur Wash, 1 nutritionniste, sage femme, infirmier et 1 Gestionnaire de stock - pharmacie (postes nationaux)
- Encadrement indirect :,

Autres interfaces

- Interne(s) : STC, coordination

OH

PREMIERE URGENCE INTERNATIONALE

- Externe(s) : relais communautaires, personnels de santé des structures étatiques appuyées, autorités sanitaires locales, autres acteurs humanitaires, bailleurs.

Profil recherché		
Savoirs et Savoir Faire recherchés		
	INDISPENSABLE	APPRECIE
FORMATION	Diplôme médical	Expérience en nutrition et soins de santé reproductifs Santé publique.
EXPERIENCE PROFESSIONNELLE ▸ Humanitaire	Au moins 3 ans d'expérience internationale ou National en gestion de programme de Soins de Santé Primaires et/ou de Nutrition	
▸ Internationale		X
▸ Nationale	X	
▸ Technique	Nutrition/Santé	
CONNAISSANCES & APTITUDES	▸ Bonne qualité rédactionnelle ▸ Connaisances en gestion de projets	▸ Connaissances procédures bailleurs institutionnels (ECHO, AAP, agences UN...CDCS)
LANGUES ▸ Français ▸ Swahili ▸ Langue locale	X	 X X
INFORMATIQUE ▸ Pack Office ▸ Excel (indispensable) ▸ Autre	X X	 X ENA pour SMART, Epi Info
Caractéristiques personnelles attendues (intégration à l'équipe, adéquation au poste et à la mission)		
▸ Capacité à travailler de façon autonome avec prise d'initiative et sens des responsabilités ▸ Bonne résistance au stress ▸ Sens de la diplomatie et ouverture d'esprit ▸ Bonne capacité de production de données et d'analyse ▸ Capacité à travailler et manager de manière professionnelle et mature ▸ Bonne capacité managériale ▸ Sens du travail en équipe		
Autres		
▸ Capacité de gestion d'équipe à distance ▸ Connaissance des techniques de sensibilisation et méthodes participatives dans la mise en œuvre de projets communautaires Des allers retours réguliers entre la sous base de Ramogi et la base de Mahagi sont à prévoir.		

REGLES GENERALES

ONEM Agence de Bunia

OH

PREMIERE URGENCE INTERNATIONALE

Ce document est une base de travail, la liste des taches reprises ci-dessus n'est pas exhaustive ni limitative. Vous pouvez être amené, dans le cadre de vos fonctions, à effectuer d'autres tâches sur demande de vos supérieurs.

D'une manière générale, l'employé devra réaliser toute action nécessaire au bon déroulement des activités dans la limite de ses responsabilités et des conditions légales du code du travail.

REGLES A RESPECTER IMPERATIVEMENT

- Attitude responsable et rigoureuse dans l'exercice de ses fonctions, étant donné les responsabilités d'un tel poste
- Transparence et honnêteté irréprochable
- Respecter les horaires de travail
- Etre irréprochable en matière de discrétion totale (interne et externe) quant aux procédures, fonctionnement et situations financières internes. Le secret professionnel est le maître mot dans ce type de fonction et aucune exception ne sera tolérée
- Etre disponible en fonction des tâches et de l'importance du travail à réaliser. Prévenir la hiérarchie à l'avance en cas d'indisponibilité
- Respecter les relations hiérarchiques propres à l'organisation
- Rester poli et courtois en toutes circonstances

IL EST INTERDIT ET SANCTIONNABLE

- Tout manquement aux responsabilités propres à ce poste et le non-respect des délais
- La violation des règles de sécurité
- Le port d'arme
- La consommation de drogue ou alcool sur le lieu de travail, pendant le service...
- Tout vol, fraude, détournement, abus de confiance, corruption
- Toute absence répétée ou abandon de service
- L'utilisation abusive ou détournement de matériel ou du logo, à des fins non professionnelles
- Tout problème de comportement (insultes, scandale), irrespect vis-à-vis de la population ou tiers
- La violation du secret professionnel ou des principes de Première Urgence Internationale
- La mise en difficulté de Première Urgence Internationale auprès des autorités locales

Dossier de candidature

Composition :

- ✓ 1 lettre de motivation adressée à l'administration de Première Urgence Internationale
- ✓ 1 C.V. détaillé avec au moins trois références (noms, téléphone, adresse et courriel)
- ✓ Copie (s) légalisée (s) de (s) diplôme (s) et des attestations de services rendus précédemment.
- ✓ 1 Copie de la carte d'identité
- ✓ 1 Copie de permis de conduire encours de validité
- ✓ Une carte de demandeur d'emploi (Chômeur)

Signalons que les originaux des diplômes, attestations de services rendus et autres documents vous seront demandé lors de formalités administratives, aux candidats qui seront retenus.



OH

PREMIERE URGENCE INTERNATIONALE

Le dossier de candidature devra parvenir uniquement par mail à l'adresse :
Destinataire : **itu.admin@premiere-urgence-cod.org avec comme objet du mail « Avis de recrutement N° 025/1606/ITU/012 » ;**

Délai de dépôt des dossiers jusqu'au 04 juillet 2025 à 17h00 (Heure Locale)
N.B : nous rappelons à tous les candidats que le processus de recrutement au sein de Première Urgence Internationale est équitable, transparent et gratuit.

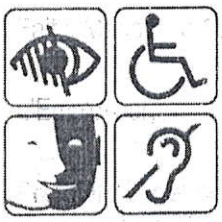
Fait à Mahagi, le 18/06/2025

L'Employeur,

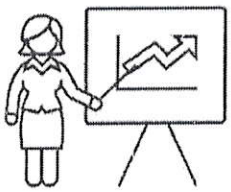
Première Urgence Internationale

PREMIERE URGENCE INTERNATIONALE COORDINATEUR TERRAIN

*Les candidatures féminines et des personnes en situation de handicap sont **fortement** encouragées.*
Le processus de recrutement de PUI est transparent et gratuit.







RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ONEM AGENCE DE BUNIA BUREAU NATIONAL DE L'EMPLOI DIRECTION PROVINCIALE DE L'ITURI